



### Colloque

vendredi 28 septembre 2018

14h00 - 18h30

## Etat social et Europe sociale : les cas polonais et espagnol à l'aune de celui de la France

au Centre scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences (PAN)  
74, rue Lauriston, 75116 Paris

*L'accès au colloque est gratuit avec inscription préalable*  
contact : [secretariat@paris.pan.pl](mailto:secretariat@paris.pan.pl)

## Colloque

vendredi 28 septembre 2018

14h00 - 18h30

### Etat social et Europe sociale :

### les cas polonais et espagnol à l'aune de celui de la France

Chaque Etat membre de l'Union Européenne a une histoire nationale singulière et tous n'ont bien évidemment pas adhéré à l'Union européenne dans le même environnement national et international. Ce fut le cas, pour la France, un des pays fondateurs de la CEE, en 1957. L'Espagne n'a quant à elle rejoint la communauté qu'en 1986 et la Pologne n'est arrivée qu'en 2004. Les processus de démocratisation de ces deux derniers pays ont été concomitants avec leur adhésion à une organisation internationale qui avait, dans l'intervalle, profondément changé de profil, devenant l'Union européenne.

Il est indispensable de repositionner les circonstances et les effets de leurs adhésions, entre contraintes normatives et contraintes transitionnelles. Une première session sera consacrée à cette question.

L'évolution de leurs systèmes sociaux n'est pour autant pas indépendante de diverses dynamiques et tensions qui infléchissent leurs trajectoires en tant qu'Etats sociaux. Nous consacrerons une seconde session à des exemples concrets de leur histoire particulière.

Les instruments institutionnels européens présentent, à cet égard, des particularités importantes que nous évoquerons, dans le cas concret des politiques nationales adoptées en réponse au défi du vieillissement de la population, dans une dernière session.

Ces trois sessions, en précisant toujours davantage l'angle d'attaque de nos regards, nous donneront l'occasion d'interroger l'intégration des normes européennes dans les systèmes sociaux de chacun de ces pays.

## Programme

**13h30 / 14h00** : Accueil des participants

**14h00 / 14h30** : Ouverture et présentation du colloque

**Maciej Forycki**, directeur du Centre Scientifique de PAN à Paris,  
**Danuta Dubois**, vice-présidente du CESCOP,  
**Brigitte Frotié**, chercheuse ISP – ENS-Paris Saclay

**14h30 / 15h30** : **Session 1 – Démocratisation et adhésion à l'Union Européenne**

- **Anna Pacześniak** (Maîtresse de conférence, Université de Wrocław) : *Transition démocratique et européanisation en Pologne : défis de reconstruction du modèle d'Etat social*
- **Inès Alberdi** (Professeure, Université Complutense, Madrid) : *La place des femmes dans la nouvelle société démocratique espagnole*
- **Discussion** : **Jérôme Heurtaux** (Directeur du CEFRES de Prague)

**15h30** : PAUSE

**15h45 / 16h45** : **Session 2 – Des trajectoires contrastées d'Etat social**

- **Aleksandra Zubrzycka-Czarnecka** (Maîtresse de conférence, Université de Varsovie) : *La politique de la famille en Pologne – vieux problèmes, nouvelles solutions*
- **Maria Jesús Rodríguez García** (Enseignante-chercheuse, Centre de Sociologie et Politiques locales, Université Pablo de Olavide, Séville) : *Etat social en Espagne entre gouvernance multi niveau et crise économique*
- **Discussion**: **Nicole Kerschen** (Chercheuse honoraire CNRS, Présidente du LISER Luxembourg)

**16h45** : PAUSE

**17h00 / 18h00** : **Session 3 – Des politiques nationales et européennes du vieillissement**

- **Barbara Szatur-Jaworska** (Professeure, Faculté de sciences politiques, Université de Varsovie) : *La politique à l'égard des séniors en Pologne*
- **Maria Jose Guerrero Mayo** (Enseignante-chercheuse, Centre de Sociologie et Politiques locales, Université Pablo de Olavide, Séville) : *Les stratégies pour la prolongation de la vie active en Espagne : une solution politique aux conséquences du vieillissement de la population ?*
- **Discussion**: **Anne Marie Guillemard** (Professeure émérite à l'Université Paris Descartes Sorbonne)

**18h00 / 18h30** : Discussion collective et mot de clôture

**18h30** : Cocktail